



HAL
open science

Le think-tanker et le politique : constitution de l'agir stratégique des laboratoires d'idées en France à travers l'exemple de la Fondation Saint Simon

Jean Louis Benavent

► To cite this version:

Jean Louis Benavent. Le think-tanker et le politique : constitution de l'agir stratégique des laboratoires d'idées en France à travers l'exemple de la Fondation Saint Simon. 2023. halshs-04201188

HAL Id: halshs-04201188

<https://shs.hal.science/halshs-04201188>

Preprint submitted on 9 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Le think-tanker et le politique : constitution de l'agir stratégique des laboratoires d'idées en France à travers l'exemple de la Fondation Saint Simon

The think tanker and the politician : constitution of the strategic action of think tanks in France through the example of the Fondation Saint Simon

Auteur :

Jean Louis Benavent, professeur de Lettres-histoire, doctorant en sociologie des religions à l'EPHE sous la direction de Philippe Portier. Intitulé de la thèse : « Les récits de la laïcité à travers les publications des think tanks français depuis 1989 »
louisbenavent@yahoo.fr
N°ORCID : 0009-0005-6473-1149

Résumé :

Cet article propose de contextualiser l'évolution de la place occupée par des entrepreneurs et des élites universitaires pour que la société civile influe davantage sur le champ politique par le biais d'une forme d'expertise scientifique (think tanks). Ce phénomène social s'appuie sur une dérégulation des moyens de production des biens et savoirs culturels.

Les think tanks se positionnent en nouveaux médiateurs dans l'espace public. La justification de ce positionnement s'inspire de l'économie du savoir, avec l'apparition des sciences et technologies de l'information et la condition post-moderne. Cette configuration interroge la place du citoyen omni-compétent comme idéal-type de la démocratie représentative, comme de l'acteur-citoyen dans l'espace public.

Abstract :

This article argues to contextualize the evolution of the place occupied by entrepreneurs and academic elites so that civil society has a greater influence on the political field through a form of scientific expertise (think tank). This social phenomenon is based on a deregulation of the means of production of cultural goods and knowledge. Think tanks are positioning themselves as new mediators in the Public Space. This position is inspired by the economy of knowledge, within the appearance of information sciences and technologies and the post-modern condition. This configuration questions the place of the *omni-competent* citizen as the ideal type of representative democracy, as well as the actor-citizen in the Public Space.

Le mythe fondateur

« Il y a quinze ans au Lutetia, les quatre pères fondateurs - Roger Fauroux, François Furet, Alain Minc et Pierre Rosanvallon - se retrouvaient autour d'un café et

du projet commun de lancer un carrefour d'idées. »¹ C'est ainsi qu'un article de presse datant de 1997 relate de façon anodine la naissance de la fondation Saint Simon, qui n'est pas le premier think tank français (l'IFRI naît en 1979) mais qui va proposer un modèle organisationnel pour les think tanks français qui lui succéderont. Le think tank, en s'inspirant de la « fertilisation croisée » prônée par Ferdinand Braudel², met en place un espace de débats et de rencontres entre intellectuels, universitaires et chefs d'entreprises : « Nous avons pensé qu'il fallait que le monde de l'entreprise et celui de l'Université se rencontrent. (...) Nous sommes rapidement arrivés à la conclusion que ces rencontres ne pouvaient être fécondes et durables que si nous avions des actions concrètes à mener, ce qui exigeait un cadre juridique et de l'argent. Alors nous avons cherché des adhérents, d'où un aspect club. Chacun a rassemblé ses amis. François Furet et Pierre Rosanvallon dans l'Université, Alain Minc et moi dans le monde de l'entreprise »³. Ces rencontres de la « société civile » visent à produire des analyses de la société contemporaine en s'appuyant à la fois sur des données et des outils théoriques mais également sur des données pratiques, à destination du champ politique. Universitaires et chefs d'entreprises confrontent ainsi leurs points de vue, qui doit être transmis dans l'espace public par le biais des intellectuels, médiateurs culturels se situant à la fois dans le champ académique mais aussi dans le champ politique. Après avoir présenté les « fondateurs » de ce think tank, nous reviendrons sur l'influence non négligeable des doctrines de Saint Simon et de l'analyse d'Augustin Cochin à travers la notion de « bien commun ». Puis nous présenterons les « métamorphoses du gouvernement représentatif » (Manin).

1.1 Parcours socio-biographiques

François Furet, né en 1927, est issu d'une famille bourgeoise parisienne. Résistant, élève de l'ENS, il fait partie en 1952 d'une livraison d'agrégatifs d'histoire, membres du PCF⁴. Il est repéré par Braudel dans l'EHESS comme un « universitaire atypique » (Rosanvallon 2018 : 105) au même titre que Bourdieu, Le Goff et Jean-Paul Aron. Ces quatre individus sont « libérés des carcans académiques formels »⁵ par le président de l'EHESS. Comme le rapporte Joseph Romano, Furet se construit « en marge de l'Université » (Prochasson, 2013, cité par Romano, 2015). Lorsqu'en 1977 il est élu à la présidence de l'EHESS, il souhaite doter la France d'une institution de recherche capable de comprendre le monde contemporain. Le projet de Furet est davantage porté sur le rapport au savoir dans le cadre de la recherche appliquée et de l'innovation que l'enseignement et la reproduction du savoir. Bourdieu souligne à

1 <https://www.lesechos.fr/1997/04/saint-simon-brillez-pour-nous-un-club-elitiste-et-producteur-didees-1045924>

2 Dumoulin Olivier. « Un entrepreneur des sciences sociales ». In: *Espaces Temps*, 34-35, 1986. Braudel dans tous ses états. La vie quotidienne des sciences sociales sous l'empire de l'histoire. pp. 31-35;

3 Témoignage de Roger Fauroux, in *Le Débat*, Paris, no 40, mai-septembre 1986, repris par Laurent Bonelli (accès libre, septembre 1998), « Les architectes du social-libéralisme », // <https://www.monde-diplomatique.fr/4054>

4 Claude Mesliand, Pierre Deyon, Jean Dautry, Jean Nicolas, Robert Bonnaud, Jacques Chambaz, Denis Richet, Emmanuel Leroy-Ladurie. *Dosse, François* (1987). *L'histoire en miettes*. Paris : La Découverte. p. 212

5 Rosanvallon, Pierre (2018). *Notre histoire intellectuelle et politique*. 1968-2018. Paris : Seuil. p. 105

quel point l'EHESS se rapproche du journalisme (Bourdieu, 1984 : 148) mais surtout d'une analyse et d'une production culturelle nouvelles :

L'apparition d'une demande publique ou privée de recherche appliquée et d'un public de lecteurs attentifs aux usages sociaux de la science sociale, hauts fonctionnaires et hommes politiques, éducateurs et travailleurs sociaux, publicitaires et experts de la santé, etc., favorise le succès de producteurs culturels d'un genre nouveau, dont la présence dans le champ universitaire (au sens élargi qui tend de plus en plus à s'imposer) constitue une rupture décisive avec les principes fondamentaux de l'autonomie académique, et avec les valeurs de désintéressement, de gratuité et d'indifférence aux sanctions et aux exigences de la pratique (Bourdieu, 1984 : 162)

L'interpénétration des champs universitaire et journalistique de l'EHESS sont le fondement de la pensée d'une réforme intellectuelle dont François Furet, collaborateur régulier à *France Observateur* puis au *Nouvel Observateur* est le parangon⁶. Ainsi Furet incarne « l'intellectuel responsable » (Bourdieu, 1984) ou ce que Noiriel appelle « l'intellectuel de gouvernement ». Cette volonté de se rapprocher ou de faire se rapprocher le champ politique et le champ universitaire par le biais du champ journalistique se concrétise par la création de « La Fondation pour l'Analyse du Monde Contemporain », nom antérieur de la Fondation Saint Simon. Dans l'article de Romano, un extrait significatif d'une note d'intention tirée des archives personnelles d'Alain Minc (trésorier de la fondation) mentionne les raisons de sa création. L'accent est mis sur « l'originalité de notre vie intellectuelle par rapport à l'étranger » et sur l'importance de développer les sciences sociales qui « comportent des enjeux importants pour l'avenir ». Afin de garantir cette mission d'analyse et de prospective, la note insiste sur la nécessité d'une « institution de droit privé », liée aux intérêts du monde économique et professionnel et influençant « les institutions spécialisées » dans les sciences sociales (Romano, 2015).

Roger Fauroux, quant à lui, est un haut-fonctionnaire, énarque et directeur général de Saint-Gobain. Le parcours scolaire de Roger Fauroux est une voie royale, à l'instar de François Furet : Lycée Henri IV, ENS, ENA. Après un court passage dans la fonction publique au ministère des finances, comme chargé de mission auprès du cabinet de Pierre Joxe il rejoint le privé dans la Compagnie Pont-à-Mousson avant de prendre la présidence de Saint-Gobain (1977), groupe issu de la fusion de l'entreprise Saint-Gobain et de la Compagnie Pont-à-Mousson. A la suite de la nationalisation du groupe (1981), Roger Fauroux se maintient au poste de PDG. C'est lui qui fait recruter Alain Minc en 1979 comme directeur des services financiers de Saint-Gobain.

Pierre Rosanvallon est présenté comme la cheville ouvrière⁷ de la fondation. Syndicaliste, rédacteur en chef de la revue *CFDT-Aujourd'hui*, Pierre Rosanvallon se décrit comme « l'intellectuel organique du syndicat » (Rosanvallon, 2018 : 55).

6 On pourrait ajouter : Pierre Nora, Jacques Julliard, Georges Liébert, Philippe Meyer, Jean Paul Enthoven, Laurent Theis... Un cercle d'amitiés qui oscille entre journalisme, édition et université. In Dosse, François (2011). *Pierre Nora, homo historicus*. Paris : Perrin, p.157.

7 V. Cusset, F. (2008). *La décennie: Le grand cauchemar des années 1980*. Paris: La Découverte.

Diplômé de H.E.C. en 1969, il se présente comme influencé par les pensées des situationnistes, Henri Lefebvre ou Michel Foucault. Mais c'est auprès de Claude Lefort que dix ans plus tard il fournit des travaux universitaires sur le capitalisme puis sur François Guizot. Rosanvallon explique qu'après mai 68, l'intérêt d'une élite universitaire et intellectuelle s'est porté vers une interprétation non-marxisante de la Révolution⁸, en revenant à l'influence des Lumières, de Locke et d'historiens de la révolution comme Guizot ou Augustin Cochin.

Alain Minc fut élève à Louis-Le-Grand, diplômé de l'Ecole des Mines, de l'IEP de Paris puis de l'ENA, il intègre à la suite de ce parcours l'Inspection générale des Finances puis est nommé directeur financier⁹ par Roger Fauroux et connaît un succès à la publication d'un rapport sur l'informatisation de la société publié à quatre mains avec Simon Nora, qui est considéré comme un « best-seller »¹⁰. Déjà, dans le contenu de ce rapport, qui connaît un fort succès, on peut lire sous la plume de Noa et Minc une proposition de réforme du mode de production des idées en France, en s'inspirant du modèle américain :

la recherche fondamentale peut se couler dans l'un ou l'autre de deux modèles, en informatique comme dans les autres domaines scientifiques : - Dans certains pays, elle repose sur un tissu très dense associant centres de recherche, universités, entreprises. Celui-ci est fait d'un ensemble de contrats, d'échanges d'informations. Il suppose une circulation intense des hommes. Ce serait, en le définissant de façon sommaire, le " modèle américain ". Il exige beaucoup de souplesse, une grande perméabilité entre les institutions et de faibles clivages sociologiques¹¹.

Ce que décrit succinctement en 1978 ce paragraphe ressemble au projet proposé quatre années plus tard par Roger Fauroux et François Furet. En effet, nous le rappelons, la fondation fait se croiser plusieurs champs sociaux : le champ universitaire, le champ politique et administratif ainsi que les champs économique et médiatique. Autour des deux figures fondatrices, nous retrouvons tout d'abord le champ d'influence de Roger Fauroux qui gravite autour de la Fondation. Les personnalités sont classées en fonction de leur parcours (entre parenthèses les postes occupés pendant ou après l'aventure FSS). Les anciens de Saint Gobain : Antoine Riboud (Danone) et Serge Kampf (fondateur de Cap Gemini, spécialisée dans le numérique,) ; les Enarques : René Thomas (BNP), Michel Albert (AGF) et Robert Lion (Caisse des Dépôts), Francis Mer ; Polytechniciens ou ingénieurs : Loïk Le Floch-Prigent (Rhône-Poulenc) ; « self made men » : Gilbert Trigano (Club Med), Marin Karmitz (MK2) et Maurice Lévy (Publicis).

Pour François Furet, le cercle se compose essentiellement d'universitaires français : Jean-Claude Casanova, Pierre Rosanvallon, François Jacob, Jacques

8 Rappelons par exemple que François Furet a reçu, comme « enseignant à partir de 1985 à l'université de Chicago, il reçut 470 000 dollars de la Fondation Olin au titre de son programme d'étude des révolutions, américaine et française, à l'époque de leur bicentenaire ».

9 Daumas, Jean-Claude (2010). *Dictionnaire historique des patrons français*. Paris : Flammarion, pp. 134 et 633

10 Walliser, A. (1989). Le rapport "Nora-Minc". Histoire d'un best-seller. Vingtième Siècle. *Revue d'histoire*, 23, 35–47. <https://doi.org/10.2307/3769871>

11 Nora, Pierre ; Minc Alain (1978) *L'informatisation de la société*. Paris : La documentation française, p.95

Julliard, Georges Kiejman, Mona Ozouf ; dont certains ont des liens de parenté avec Fauroux (Emmanuel Leroy Ladurie) ou avec Furet (Pierre Nora).

Notons également la présence dans le cercle Furet des époux Badinter, liés à Maurice Lévy par le groupe Publicis qui, avec d'autres entreprises (Suez, Wormser, Gervais-Danone, MK2 productions, CAP Gemini Sogeti, Saint-Gobain), verse 120 000 francs par an à l'association.¹²

Nous ajoutons dans le cercle éloigné la présence de François Block-Lainé et Simon Nora, hauts-fonctionnaires proches de la Fondation et tous deux membres du club d'influence Le Siècle (Simon Nora en fut président après Marceau Long et avant Roger Fauroux). Notons également l'appui indirect de Pierre Mendès France, dont l'influence sur les périodiques *l'Express* et *Le Nouvel Observateur* étaient majeures¹³. La revue *Débats*, fondée en 1980 par Pierre Nora, précédant de deux années la création de la fondation Saint Simon, offrira un ouverture supplémentaire vers le champ éditorial.

C'est en partie sur ce « modèle américain » que l'EHESS est re-dynamisé. Mais l'Ecole n'est pas la seule structure à connaître des mutations afin de s'adapter au modèle prôné par l'élite intellectuelle. Une analyse du développement des sciences de l'homme et de la société en Italie dans les années 1960-1970 pourrait servir de miroir à la fondation de l'EHESS et son extension : la fondation Saint-Simon. Giuliana Gemelli a abordé la réforme des universités italiennes (grâce - cas similaire à la France, aux politiques de financement des fondations américaines Rockefeller et Ford) comme locomotive pour la modernisation de la société aux niveaux institutionnel, culturel, et organisationnel. Cette volonté de réforme de la société italienne fut, comme le rappelle Gemelli, soumise à un débat sur le terme de modernité, notamment en regard de la tradition philanthropique d'origine religieuse (protestante) des fondations américaines. L'institutionnalisation des sciences sociales après guerre en Italie s'accompagna de la création d'un « comité conjoint pour les sciences politiques et sociales » permettant d'expérimenter « de nouveaux croisements entre les secteurs public et privé pour le renforcement de la recherche ». Ce comité devait inclure à la fois des personnalités du monde académique mais également d'autres milieux (hauts fonctionnaires notamment). L'idée motrice de la fondation du COSPOS (Comité bilatéral pour les Sciences Politiques et Sociales en Italie) était la « coopération d'une groupe d'intellectuels influents, en mesure de donner un dynamisme nouveau à la structure rigide de l'enseignement universitaire » en créant des « voies alternatives - par rapport à celles qu'empruntaient les théorisations des sciences sociales élaborées par la gauche marxiste »¹⁴.

On le voit, l'approche de « fertilisation croisée » de la fondation Saint Simon, nœud gordien où se retrouvent à la fois des décideurs politiques, des

12 Bonelli, Laurent « Les architectes du social-libéralisme », in *Le Monde Diplomatique*, septembre 1998.

13 Pour retrouver ces informations : V. Rosanvallon, Pierre (2018) *Notre histoire intellectuelle et politique, 1968-2018*. Paris : Seuil.

14 Giuliana Gemelli, « La recherche en dehors de l'Université dans l'Italie des années soixante et soixante-dix : le cas des sciences sociales », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 3 | 2000, mis en ligne le 20 juin 2007, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/2922> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.2922>

administrateurs, des universitaires et des chefs d'entreprise, va servir de modèle structurel aux think tanks français. Cette approche éclaire la place dévolue, à partir des années 1980, à la figure intellectuelle en France. Nous allons désormais tenter d'éclairer le contexte historique de l'apparition de ce modèle organisationnel de type think tank en France. Il est dû à un revirement à la suite de l'élection présidentielle de 1981, qui apportait des promesses de progrès social de la part des électeurs français, à la suite de une succession de crises économiques liées au choc pétrolier, engendrant un phénomène nouveau : le chômage.

1.2 : le contexte historique (1981-1990) et utopique (Cochin, Saint-Simon)

L'élection de François Mitterrand aux plus hautes fonctions de l'État, avec l'appui du Parti socialiste et du Parti Communiste provoque en France un bouleversement social et culturel. En effet, Mitterrand devient le premier président de la Ve République issu de la gauche. Auparavant, la stratégie politique des socialistes comme des communistes avait été de dénoncer le « coup d'État permanent » des gaullistes à la suite de l'instauration du suffrage universel en 1962. La prise de fonctions d'un président de gauche, qui s'est rallié l'extrême gauche communiste en 1972 avec le concept de « programme commun », s'interprète comme un acceptation des nouvelles règles du jeu politique et institutionnel.

Si, entre 1981 et 1983, la politique intérieure menée par le gouvernement de Pierre Mauroy semble s'inspirer du keynésianisme, avec par exemple les Lois Auroux sur le droit du travail, l'augmentation du soutien étatique aux plus démunis (SMIC, allocations familiales, minimum vieillesse) ainsi qu'une campagne de nationalisations de grands groupes industriels (dont Saint-Gobain), « l'état de grâce » est de courte durée¹⁵. Appuyée par les logiques politiques de Jacques Delors et Michel Rocard, la réponse à la crise durable est une adaptation aux lois du Marché et au néo-libéralisme.

Henri Weber, nouveau dirigeant du Parti socialiste, préconise alors une « alliance saint simonienne »¹⁶ avec les patrons français afin de maintenir l'idéal social-démocrate. C'est la mise en œuvre d'une utopie inspirée par le comte de Saint-Simon (1760-1825) qui est alors engagée : « une organisation rationnelle de la société, fondée sur la valeur de la science et de la technique ; celui d'une foi en la modernité et en l'industrialisation ; et ce en faveur de tous les citoyens, de la société dans son ensemble (le fameux « intérêt général », représenté par une élite guidant le peuple) »¹⁷

Dans l'article intitulé « La figure de Saint-Simon dans les discours technocratiques français », publié en 2016, nous retrouvons la trace de la fondation Saint-Simon, dont nous nous attachons à montrer à la fois l'influence sur la

15 Cf Delacroix, Christian ; Zancarini-Fournel, Michelle (2021). *1945-2020. La France du temps présent*. Paris :Folio,pp. 561-65

16 Candar, Gilles. « Les socialistes et le patronat », in Daumas, Jean-Claude (2010). *Dictionnaire historique des patrons français*. Paris : Flammarion, pp. 1268-69

17 Alexandre Moatti. La figure de Saint-Simon dans les discours technocratiques français. 21e Journées d'Histoire du Management et des Organisations (21e JHMO) « Les Utopies managériales », Organisées par l'AHMO, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, le LSH (Laboratoire des Sciences Historiques, EA 2273) de l'Université de Franche- Comté), Mars 2016, Sevenans, France. halshs-01306320

constitution des think tanks français mais également sur la mutation de l'espace public et l'agir communicationnel de ces laboratoires d'idées :

Un acteur institutionnel notable dans ce tableau contemporain est la Fondation Saint-Simon, qui entre 1982 et 1999 (date de sa dissolution) a réuni à la fois des universitaires (F. Furet, P. Rosanvallon,...) et des chefs d'entreprises, issus des voies susmentionnées (ENA, X). Elle se proposait de réunir des personnes partageant « un même ethos modernisateur et réformateur [...] à une période où la gauche française était encore majoritairement empêtrée dans des archaïsmes intellectuels » ; appelée « cercle de la raison » par l'un de ses membres, elle voulait réconcilier le monde de l'université, celui de l'entreprise et celui de la haute administration en France. D'un côté la science (les universitaires), de l'autre l'entreprise industrielle – toutes deux chères à Saint-Simon ; et entre les deux, faisant la jonction de par leurs études et leur carrière, ces hauts fonctionnaires devenus chefs d'entreprise.

Outre le fait que la fondation Saint Simon soit qualifiée d'acteur institutionnel par l'intervenant, un polytechnicien, nous retrouvons dans cet extrait la filiation tant académique que philosophique qui concourt à la création de la fondation Saint Simon et de sa fertilisation croisée. L'origine des think tanks est certes anglo-saxonne, et le modèle organisationnel proposé est intimement lié à l'expérience états-unienne de la RAND corporation ou au modèle anglais de la Fabian Society¹⁸, mais ce serait oublier l'influence qu'ont eu les clubs politiques à la Révolution et l'analyse qu'en a faite Augustin Cochin. Comme l'évoque François Furet, Cochin, en historien des idées, veut comprendre la « rupture du tissu historique »¹⁹ qui mène à la Révolution. Cochin identifie les « sociétés de pensée » de la fin du XVIIIe siècle comme l'élément capital de cette rupture. On peut lire, dans *Penser la Révolution*, tout l'attrait que comportent ces sociétés pour François Furet :

Qu'est-ce qu'une société de pensée ? C'est une forme de socialisation dont le principe est que ses membres doivent, pour y tenir leur rôle, se dépouiller de toute particularité concrète, et de leur existence sociale réelle. Le contraire de ce qu'on appelait sous l'Ancien Régime les corps, définis par une communauté d'intérêts professionnels vécus comme tels. La société de pensée est caractérisée, pour chacun de ses membres, par le seul rapport aux idées, et c'est en quoi elle préfigure le fonctionnement de la démocratie. Car la démocratie égalise aussi les individus dans un droit abstrait qui suffit à la constituer (...) Car le but d'une société de penser n'est ni d'agir, ni de déléguer, ni de représenter : c'est d'opiner ; c'est de dégager d'entre ses membres, et de la discussion, une opinion commune, *un consensus* qui sera exprimé, proposé, défendu. Une société de pensée n'a pas d'autorité à déléguer, de représentants à élire, sur la base du partage des idées et des votes ; c'est un instrument qui sert à fabriquer de l'opinion unanime (...) Ainsi, la démocratie pure va du pouvoir intellectuel au pouvoir politique, par l'intermédiaire des sociétés et de leurs mandataires non officiels (puisque toute délégation régulière de pouvoir est contradictoire avec la nature du système)

Nous retrouvons dans cet extrait à la fois l'utopie saint-simonienne d'un

18 V. Huyghe, François-bernard (2013). *Think tanks. Quand les idées changent vraiment le monde*. Paris :

Vuibert. & Patard, Marc (2014) *La démocratie, entre expertise et influence*. Paris : Dalloz.

19 Furet, François. « Penser la Révolution ». In *La Révolution Française*, 2011, Paris : Gallimard pp. 181-210

gouvernement qui porte la marque de la science et de la raison : « l'absolu de la raison, dit Saint-Simon, doit remplacer l'absolu de la foi et l'unité de la science, l'unité de la théologie. L'homme faustien, le chef d'entreprise, doit compléter le gouvernement des philosophes de la République de Platon, des savants de la Maison de Salomon. Le pouvoir doit revenir à ceux qui l'exercent effectivement, soit par la pensée, soit par leur influence sur la vie économique du pays »²⁰.

Le modèle organisationnel de la fondation Saint-Simon, inspiré à la fois par l'utopie saint-simonienne et l'historicisation de la Révolution française proposée par Augustin Cochin, trouve, au début des années quatre-vingt, une légitime place institutionnelle. Bâtie et constituée par des élites intellectuelles du pays formées dans les Grands Corps d'État (X, X-Mines, ENA), la fondation propose la mise en œuvre d'une réforme de l'espace public qui vise à occuper, pour les élites intellectuelles et industrielles françaises, une place stratégique et décisionnelle qui influe sur la production de normes et de valeurs dans la société française.

Le système délibératif présenté par Furet, qui constitue selon lui une forme de démocratie pure, est une remise en cause du principe représentatif de la démocratie française. Cette remise en questions apparaît dans un contexte favorable dans les années 1980 : la crise des partis politiques et de la représentativité.

1.3 Crise du gouvernement représentatif

En nous appuyant sur l'analyse de Donegani, Sadoun et Manin, nous allons présenter le dernier facteur menant à l'apparition des think tanks en France.

Selon Bernard Manin (1996), le gouvernement représentatif est constitué de quatre principes fondateurs : des élections à intervalle régulier qui permettent de désigner un gouvernement ; des gouvernants indépendants de la volonté personnelle des électeurs dans leur processus décisionnel ; la liberté d'expression et de conscience de la part des gouvernés ; un processus délibératif pour la prise de décisions publiques.

Ces principes fondateurs sont sensés apporter l'assurance que le système représentatif est égalitaire, non personnel, basé sur la liberté et sur un choix réfléchi et débattu sur l'espace public. Or, nous dit Manin, les systèmes représentatifs contemporains écartent substantiellement certains citoyens au titre d'une qualification à représenter dans une assemblée ses semblables. Preuve en est l'abandon du tirage au sort en cours dans la démocratie athénienne. Le citoyen devient ainsi récipiendaire d'un pouvoir unique : celui de répartir des charges et non plus de les endosser. On voit alors naître une forme aristocratique de la démocratie, dans laquelle il existe des groupes éligibles et d'autres électeurs. La liberté de choix est aussi mise à mal car elle est soumise à des contraintes cognitives qui varient selon les groupes sociaux. C'est ce constat qui fait dire à Schumpeter que les partis politiques, comme le soulignent J.-M. Donegani et M. Sadoun, façonnent l'offre politique et ne laissent qu'un choix restreint aux citoyens, une « ratification formelle des luttes spécialisées »²¹. Jugés indispensables pour des théoriciens de la démocratie comme Tocqueville, il n'en est pas moins vrai que les partis politiques, qui

20 Servier, Jean (1979). *L'utopie*. Paris : QSJ ? Presses universitaires de France. p. 59

21 Donegani, Sadoun (1994) *La démocratie imparfaite*. Paris : Folio. p.63

semblaient se calquer sur les « clivages sociaux » (Manin, 1994 : 247) sont à la fin du XXe siècle en pleine métamorphose.

Comme le rappellent Donegani et Sadoun, « l'émergence de l'individualisme et l'affirmation d'une sphère publique n'ont pas introduit une lecture nouvelle des instances de médiation ». (Donegani, Sadoun, p.196). Cette lecture nouvelle doit prendre en compte selon Manin le changement de personnel politique sur la scène publique : l'apparition de journalistes, d'experts, qui orientent et influent sur le processus décisionnel des citoyens et interrogent sur la pertinence des partis politiques comme structure légitime du politique.

Pour Bernard Manin, nous sommes passés d'une démocratie de partis, règne du militant et de l'homme d'appareil, à une démocratie du public, « règne de l'expert en communication ». (Manin, p. 281). On assiste davantage à un clivage d'opinions qu'à un clivage partisan, puisque l'offre électorale s'appuie sur de nouvelles perceptions de l'objet public.

L'opinion publique se manifeste davantage par d'autres biais que le pouvoir attributif concédé aux citoyens : pétitions, manifestations et milieu associatif. Les citoyens doivent par ailleurs composer avec l'éclatement doctrinal des discours politiques et l'apparition de ce que Huyghe nomme les « OMI ». Les organisations matérialisées d'influence sont caractérisées par trois points essentiels : une forme de spécialisation qui leur confère une légitimité ; une capacité à communiquer des idées réemployables à diverses strates dans l'espace public ; une fonction normative (du moins en apparence)²². C'est, peu ou prou, la définition des think tanks et du modèle organisationnel de la fondation saint-Simon.

Nous avons là tous les éléments qui permettent la mise en place durable et expansive des think tanks sur le territoire des idées françaises.

2. Restructuration économique et communicationnelle

L'idée que nous défendons ici est que l'apparition des think tanks en France à la fin du vingtième siècle peut être vue comme la conséquence d'une dérégulation des moyens de production de biens culturels et une dérégulation de l'espace public politique, une « restructuration des circuits de communication » (Chevallier, 2004 : 173).

Cette dérégulation des moyens de production trouve racine dans la structure universitaire française et dans sa massification dans les années 1960. La dérégulation de l'espace public politique s'effectue à sa suite dans les années 1970. Le processus de dérégulation à la fois de l'espace public politique mais également des moyens de production est en bonne partie le corollaire de la massification de la société. Cette massification est d'ordre économique avec l'entrée dans la société de consommation de masse, la culture de masse, la production de masse avec la mondialisation des échanges et des moyens et lieux de production. Les think tanks agissent comme des « instances de médiations dans le circuit représentatif »²³.

22 V. Huyghe, François-bernard (2013). *Think tanks. Quand les idées changent vraiment le monde*. Paris : Vuibert. p. 134

23 Patard, Marc (2014). *La démocratie entre expertise et influence*. Paris : Dalloz, p. 31

La Fondation Saint-Simon est constituée par des membres d'une élite sociale passée par les grandes écoles et nourrie à la philosophie saint-simonienne. L'approche braudelienne de fertilisation croisée mentionnée par Gemelli nourrit le même système utopique d'une construction de la société par ceux qui prennent des décisions. C'est l'avènement d'un système technocratique qui est soutenu notamment par les think tanks, qui sont tout à la fois des outils d'analyse et des instruments de résolution dans la construction de sociale de la réalité (Berger et Luckmann). Les think tanks sont inspirés des « clubs » révolutionnaires au XVIIIe siècle, exportés outre atlantique puis redécouverts en France à la fin des années 1970. Notons tout de même que le Club Jean Moulin, sans être à proprement parler un think tank, est, par l'intermédiaire de Simon Nora, aussi un modèle organisationnel des think tanks français.

Pour Daniel Bell comme pour Jean-François Lyotard, la société post-industrielle est une société du savoir. Communiquer ce savoir est donc un des outils de maniement du pouvoir. La communication est même, pour Habermas, l'outil médiateur essentiel entre le politique, le social et le culturel. L'avènement d'une société basée sur la communication, à l'ère de la démocratie du public, ne peut se passer d'experts en communication, comme l'a également rappelé Bernard Manin.

Dans ce contexte épistocratique, généré par une société post-industrielle dominée par l'efficacité et la systématique (Bell, 1976), c'est le lieu de production, de rationalisation et de diffusion de la ressource principale qui est au centre de la société. Pour Bell, c'est l'université qui fait donc office de lieu de production de la société post-moderne, en lieu et place de l'usine dans la société industrielle. La massification, durant les années 1960-1970, de cette institution, c'est à dire l'accès massif à un lieu de production du savoir, a ouvert la voie à des modes de professionnalisation par le biais de disciplines nouvelles entrant dans le champ universitaire, et qui n'étaient alors proposées que par des institutions privées : « L'Université, tout en s'appuyant sur sa tradition académique, se mettait ainsi dans la capacité de concurrencer, sur leurs propres terrains, les nombreuses écoles professionnelles supérieures qui n'avaient cessé de se développer depuis la fin du XIXe siècle »²⁴. Cette démocratisation a eu deux effets majeurs : le premier est le développement quantitatif des universités, accueillant en son sein – pour un temps limité – une masse d'étudiants issus du lycée après l'obtention de leur baccalauréat : modification des structures d'accueil, mais également offres d'emplois dans le supérieur – précaires – pour former la masse d'étudiants permettant aux jeunes diplômés de poursuivre leur carrière universitaire. Le second est l'augmentation du nombre de diplômés du supérieur produisant qualitativement nombre d'études permettant l'approfondissement de la recherche intrinsèque. Cette démocratisation due en partie au baby-boom et au mouvement de mai-68 se concrétise au niveau législatif par la loi Faure (novembre 1968).

Mais l'effet pervers de cette démocratisation se fait sentir dès les années 1990 : l'accès non-sélectif des universités réoriente les « bons élèves » vers des grandes

24 Vatin, F. & Vernet, A. (2009). La crise de l'Université française : une perspective historique et socio-démographique. *Revue du MAUSS*, 33, 47-68. <https://doi.org/10.3917/rdm.033.0047>

écoles et des classes préparatoires, tandis que les universités se trouvent confrontées à un public qui choisit souvent ces établissements par défaut. Il semble que l'Université après mai-68, qui a opéré une mue démocratique, serve davantage de « ralentisseur chômage » à la fin des années 1970 pour les jeunes issus des classes moyennes.

Face à la dénaturation du rôle de l'Université comme productrice de biens culturels, des grandes écoles privées comme l'institut des sciences politiques produisent quant à eux des savoirs et des citoyens formatés dans une logique saint-simonienne. C'est pourquoi, on le verra plus tard, une majeure partie du personnel des think tanks est issue de ces grandes écoles.

Le néo-libéralisme prôné par l'École de Chicago, Friedrich Von Hayek en tête, pourrait expliquer son succès en France en partie sur les idées d'autogestion et de rejet de l'État défendues par la gauche militante. François Ewald, véritable apôtre du néo-libéralisme, s'appuie en partie sur les textes de Michel Foucault²⁵ dont il fut le secrétaire. Pierre Rosanvallon, dans son autobiographie intellectuelle, mesure le basculement entre le mot d'ordre d'autogestion et l'apologétique du libéralisme au début des années 1980.

Selon Hayek, l'État est une menace pour la liberté individuelle. Il doit donc être restreint à des domaines culturels et civilisationnels. De plus, l'État est soumis à des pressions de groupes qui obstruent le processus démocratique puisqu'ils cherchent à tirer profit de cette institution pour leurs intérêts propres. La démocratie est ainsi pervertie puisqu'elle ne s'exerce pas au nom de grands idéaux civilisationnels : Paix, Justice, Liberté ; cette forme de démocratie dont l'enveloppe politique est l'État n'est pas une véritable démocratie.

Il est clair que pour les partisans du néo-libéralisme, la forme de domination politique instituée sous la forme étatique et hobbesienne est une tyrannie. Comme l'individu, qui prime sur le citoyen hobbesien, devient en quelque sorte la cible des groupes d'intérêts qui cherchent désormais non plus à accéder à des privilèges en offrant ses services à l'État mais plutôt en tentant de convaincre ou influencer sur le comportement de l'individu. C'est dans l'espace public que cet argumentaire, cette publicité destinée à l'individu, se concrétise.

2.1 Restructuration de l'Espace public

L'espace public revêt différentes formes : il relève à la fois de la topologie, de l'immatériel et du politique. Topologie tout d'abord, car il est indéfectiblement lié aux lieux d'échanges comme les Agora, les places publiques, ou bien encore le Parlement qui sont des espaces où s'expérimente la démocratie délibérative. Immatériel ensuite, dans son accession politique, puisque l'espace public désigne aussi le moment de délibération politique, l'action normative qui s'intercale entre la société civile et le politique, mais aussi entre le public et le privé, comme le mentionne Pierre Chambat (1995 : 67).

L'espace public défini par Habermas (1962) est un lieu intermédiaire entre l'espace privé et l'espace décisionnel politique qui sert de territoire d'influence dans

25 Sur l'interprétation foucauldienne du néo-libéralisme : Audier, S. (2013). Les paradigmes du « Néolibéralisme ». Cahiers philosophiques, 133, 21-40. <https://doi.org/10.3917/caph.133.0021>

la société bourgeoise au XIXe siècle. C'est par le biais de la publicité que cet espace public est employé à des fins politiques. Habermas part du principe que les individus qui circulent dans l'espace public sont rationnels et critiques et donc capables de se former une opinion face aux « objets publicitaires » qui lui sont présentés.

Walter Lippmann, dans son ouvrage, *le public fantôme* (1925), pourrait infléchir l'idée d'Habermas puisque Lippmann considère que le citoyen idéal – qui pourrait être dans une certaine mesure, celui décrit par l'auteur de *l'Espace public*, n'existe pas. Le citoyen omni-compétent et souverain est un fantôme. John Dewey (*Le public et ses problèmes*, 1927) ne croit pas non plus à l'omni-compétence des citoyens. Il considère en revanche que l'éducation est la clé de la démocratie.

Lazarsfeld a montré également l'importance des leaders d'opinion dans le processus dit de « two step flow of communication ». Une situation de communication à deux vitesses, passant par des leaders d'opinion, comme l'illustre si bien le roman de Dashiell Hammett : *La clé de verre* (1931).

La société post-moderne engendre une redéfinition des liens entre la société et le politique. Déjà entachée par la perte de représentativité démocratique, les partis ont pris appui en partie sur les think tanks afin de poursuivre l'effort permanent de légitimation de leur existence comme de leur accès au pouvoir. De la même manière la légitimation procédurale est une tentative de redonner une existence à la démocratie représentative.

Pour pérenniser leur existence, les partis politiques ont fait appel à un nouveau personnel politique (Patard, 2014), qui se retrouve dans les think tanks : les experts en communication politique. Ces experts tentent, à la manière de groupes d'intérêts²⁶, d'influer sur l'opinion publique comme sur l'opinion des dirigeants. C'est une double casquette portée par ces experts : à la fois garants d'une vision idéale de démocratie épistémique, ils sont également les pourfendeurs de celle-ci. En se donnant le rôle d'informer et de créer du savoir, ils oeuvrent pour l'omni-compétence du citoyen, mais en proposant des solutions au dirigeants ils agissent comme une *Boulè* indépendante et court-circuitent ainsi la représentativité des hommes politiques.

Cette représentativité est remise en cause par le néo-libéralisme qui réduit notoirement l'engagement de l'État dans certains domaines au nom de la libre concurrence, tout autant que les « affaires » et « scandales » qui ont secoué l'opinion durant le dernier quart du vingtième siècle, et le passage d'une démocratie de partis à une démocratie du public (Manin).

Dans ces missions que les think tankers se sont vu confier, l'expertise en communication est prépondérante. Aussi, il paraît étonnant que les think tanks soient nommés ainsi : on devrait davantage les nommer « communication tanks ». L'emprise de la communication sur l'espace public fait de ces laboratoires des machines à communiquer, à « créer du contenu » afin d'occuper la scène médiatique. Nous allons voir quelles sont les stratégies engagées par les think tanks pour occuper l'espace public.

26 La HATVP n'a pas pu encore statuer sur l'appartenance de certains think tanks à la dénomination « groupes d'intérêts ».

2.3 Dérégulation de l'espace public politique

La dérégulation de l'espace public politique est un des corollaires de la dérégulation de l'État et des instances de production des normes de la société, comme de son savoir. Nous avons déjà évoqué la massification de l'université qui s'est opérée dans les années 1960-70 comme étant symptomatique de cette dérégulation. Cette dérégulation s'inscrit dans un contexte plus vaste de reconfiguration des sociétés occidentales à la fois sur le plan politique, sociologique, culturel et religieux. Bell ou Lyotard nomment cette reconfiguration « la post-modernité ». L'État n'occupe plus une position de force face à la montée de l'individualisme, de l'éclatement des revendications, comme de l'ouverture concurrentielle de domaines jusqu'alors considérés comme régaliens. La massification de la production de biens culturels, engendrant une « pop culture », instituée dans le sillon de l'apparition des classes moyennes, la balkanisation de la société et la résurgence de la question religieuse (la « désécularisation » de Berger ou la « recomposition du croire » d'Hervieu-Léger, Lambert et Portier) sont autant de données dont il faut accepter l'inférence dans les années qui voient naître les premiers think tanks français.

A partir de 1989, le discours politique, qui s'était résumé peu ou prou à une dialogique binaire (A ou Non-A) calquée sur le monde bipolaire de la guerre froide comme sur une conception schmittienne de la politique (ami/ennemi), évolue avec l'avènement de la « démocratie libérale ». Ce basculement nécessite une transformation du discours dans l'espace public politique de la part de la gauche, et plus particulièrement du socialisme.

Déjà, dans les années 1960, le groupe *Socialisme ou Barbarie* avait été un organe de réflexion visant à interroger la place de la doctrine socialiste en regard de la doxa soviétique dans l'extrême-gauche. Le PSU, né d'une volonté de se différencier des prises de positions de Guy Mollet (SFIO) durant la guerre d'Algérie, joue un rôle de pionnier dans la réinvention de la Gauche.

Mais le PSU comme « Socialisme ou Barbarie » n'ont pas généré l'adhésion massive de la population de gauche. Ces réflexions sont demeurées cloisonnées au sein d'une élite intellectuelle. La « démocratie libérale » et l'État post-moderne génèrent un certain nombre d'incertitudes pour le citoyen : la complexification du monde écarte davantage le citoyen d'une adhésion claire et raisonnée à un parti ou à une doxa. Le militant se sait n'être plus détenteur d'une vérité, mais d'une opinion. On ne peut pas changer la vérité, en revanche on peut influencer sur l'opinion.

L'influence dans l'espace public, qui est un espace de communication intermédiaire entre la société civile et le politique, s'enrichit d'un médiateur supplémentaire, issu d'un pôle extra-institutionnel : le think tank.

L'apparition de ces structures court-circuite-t-elle l'espace public en tant que lieu de légitimation de la démocratie représentative ? Nous allons aborder cette question en usant du terme de « transfert de compétences » dont parle Habermas dans son ouvrage *L'espace public*.

Comme l'explique le philosophe, dans la première accession de l'espace public, celui-ci est compartimenté par plusieurs instances, comme le parlement, qui proposent des solutions normatives face à des problèmes ou des intérêts d'ordre

général par la délibération et le compromis. Mais avec l'avènement de la « démocratie libérale », l'équilibre partisan se trouve phagocyté par les lois du Marché : le compromis politique ne s'effectue plus selon le compromis traditionnel mais selon un marchandage (*Bargaining*) entre différents représentants d'intérêts privés constitués en forme politique. L'État ne joue plus alors qu'un rôle moindre puisqu'il entérine désormais des décisions élaborées hors de son champ d'action. Ce rejet de l'État fort à la fin du vingtième siècle s'explique en partie par les expériences totalitaires engendrées par l'idéologie nazie et le stalinisme. Si cette analyse dépeint de manière générale l'avènement de la société bourgeoise au XIXe siècle, en ce qu'elle contient d'individualisme faisant pénétrer les valeurs du privé dans l'espace public (Chevallier, 2004 : 15), elle reflète avec une étrange rigueur le processus de libéralisation de l'espace public dans la décennie 1980.

Les think tanks, apparaissant dans cette même décennie en France, s'engouffrent à la fois dans un vide juridique et dans un vide communicationnel offert par la déstabilisation de l'équilibre parlementaire et partisan que génère la fin de la guerre froide. Pour Stephen Boucher et Martine Royo (2009) les think tanks sont issus de crises internationales majeures qui ont touché les démocraties occidentales : ainsi dans la période étudiée, outre la dérégulation de l'espace public politique, les facteurs économiques comme la crise pétrolière ou la chute du mur de Berlin apparaissent comme des causes supplémentaires. En outre, il ne faut pas négliger l'apparition de mouvements contestataires autour de Mai 68 en France : la rue, la parole, le slogan, deviennent des médias de communication directe avec le pouvoir sans passer par les instances représentatives.

La dérégulation de l'espace public politique en France offre toutefois la possibilité à la gauche de repenser sa doctrine et se positionner comme le défenseur à la fois des particularités et d'un avenir commun, comme en témoignent les trois premières parties du programme commun rédigé en 1972 : « Vivre mieux », « démocratiser l'économie, planifier le progrès », « démocratiser les institutions ». La logique est à la fois individuelle, puisqu'il s'agit de garantir une vie meilleure pour les citoyens, mais aussi collective et tournée vers l'avenir avec la notion de progrès. Ce progrès semble passer par l'économie mais aussi par une volonté étatique de réformer des institutions jugées insuffisamment accessibles aux citoyens. Pour une large partie de la droite, c'est l'influence de la *Société du Mont Pèlerin* (1947) et des théories néo-libérales de Friedrich Hayek ou bien Milton Friedman qui dominent. Ces théories trouvent un relais à Londres à travers l'*Institute of Economic Affairs* :

Basée à Londres, cette organisation fournit à partir du début des années 1980 un soutien intellectuel (par leurs notes et leurs publications), organisationnel (conseils sur le savoir-faire des think tanks) et financier à divers groupes français. L'organisation avait déjà une certaine audience dans les milieux universitaires. Les publications du think tank britannique circulaient alors à l'IEP de Paris par le biais de Jean-Claude Casanova et Jean-Jacques Rosa qui y enseignaient la science économique²⁷

27 Kevin Brookes, « Néo-libéralisme(s).Réseaux et formes des mobilisations en France », Quaderni [En ligne], 97 | Automne 2018, mis en ligne le 05 octobre 2018, consulté le 27 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/1225> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.1225>

L'influence grandissante du monde anglo-saxon sur le territoire français se traduit par l'assimilation progressive, entre les années 1980 et les années 2000, du terme de « think tank ».

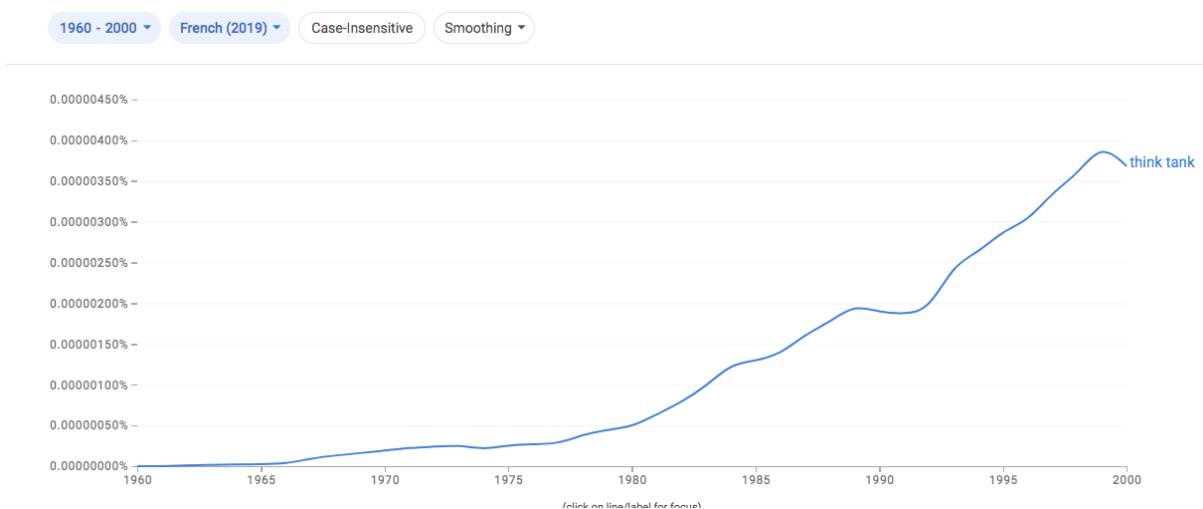


fig. 1 occurrence du mot « think tank dans les publications françaises (1960-2000)

Cette courbe (fig1), réalisée grâce à Ngram Viewer, montre l'apparition progressive du mot « think tank » des années 1960 à 2000. L'occurrence du mot grandit visiblement à partir des années 1980.

Le transfert de compétences est un synonyme de dérégulation de l'espace public politique. Ce phénomène n'est qu'un aspect de ce que Fritz Machlup a qualifié d' « économie du savoir » ou « économie de la connaissance ». Nora et Minc se sont inspirés de ses travaux lors de la rédaction de leur best-seller *L'informatisation de la société : l'impératif de performance* est définitivement lié dans la société post-industrielle à l'émergence d'une technocratie (Galbraith, 1967) orientée vers l'accumulation de savoir.

L'agir communicationnel des think tank est la conséquence de l'économie du savoir. Habermas nomme agir communicationnel l'ensemble de la construction rationnelle élaborée par les interactions langagières des individus entre eux dans le but de donner du sens et de la cohésion au monde. Cet agir communicationnel se développe dans l'espace public extra-institutionnel, lieu dérégulé où la construction du savoir et la construction des normes se fait sans l'intervention directe de l'État.

Au sein de ce que Machlup appelle économie du savoir, l'expert a le monopole de l'usage technique. Cela implique donc que les think tanks, en jouant le rôle de catalyseurs d'expertises, s'approprient une (bonne) partie de la technicité liée à la production du savoir.

Pour résumer : les think tanks apparaissent dans l'espace public à la suite de trois éléments majeurs. Le premier est la crise de l'État providence, avec la relégation du rôle de l'État à un « principe de subsidiarité » (Millon-Delsol, 1992, cité par Chevallier, 2004). Le deuxième est l'adhésion à une économie de marché dérégulée et axée sur l'accumulation du savoir (*Economie du Savoir*, Machlup). Le dernier point est la conséquence des deux premiers, à savoir le transfert de compétences liées à la

production normative du savoir à des groupes d'experts indépendants de l'État qui briguent le monopole de cette production.

3. L'emprise de la communication

La dérégulation de l'espace public politique a donné le champ libre à l'apparition des think tanks. Il importe désormais de voir comment l'espace public se retrouve sous l'« emprise de la communication »²⁸.

Comme l'a rappelé Gérard Leclerc (*La société de communication*, 1999 : 29), dans la société occidentale sécularisée, la science et la littérature deviennent seules productrices des grands récits qui assurent le continuum narratif de la société et en assurent la cohésion. A l'aube du XXI^e siècle, avec la multiplication des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'espace public se trouve en prise directe avec la diffusion de ces grands récits. Nous ne nous contenterons pas de rappeler le slogan de Mac Luhan sur la société : « the medium is the message » pour rendre compte de l'influence de ces technologies à la fois sur l'espace public mais également sur les instances de production du savoir. Il s'agira tout d'abord de présenter l'emprise de la communication dans l'espace public.

Nous nous appuyons, dans une approche macro-sociologique, sur les travaux de Bernard Miège, Erik Neveu, Rémy Rieffel, Dominique Wolton, Philippe Riutort et Gérard Leclerc.

Dans l'ouvrage « L'espace public et l'emprise de la communication », Bernard Miège rappelle (nous sommes en 1995) qu'il existe quatre modèles de communication. Ceux-ci se sont formés successivement, sans pour autant évincer le modèle précédent, de sorte que nous avons une superposition davantage qu'un remplacement.

Le premier modèle que nomme Bernard Miège est la presse d'opinion. Elle se développe autour du XVIII^e siècle et elle est le premier modèle de communication de l'espace public. En effet, cette presse diffuse des textes polémiques et des critiques à l'égard du pouvoir qui créent une première liaison entre la sphère privée et la sphère de l'État, originellement placée sous le sceau du secret dans la monarchie. Son émergence prolonge l'apparition progressive de la bourgeoisie dans la société. Au milieu du XIX^e vient la presse commerciale, qui est en quelque sorte la résultante de la massification de la presse d'opinion selon un modèle économique industriel. Afin de financer cette massification, la presse commerciale fait appel à la publicité et oriente ses propos afin de fidéliser un lectorat qu'elle souhaite le plus large possible. Les médias audiovisuels de masse, contrairement à la presse d'opinion ou même à la presse commerciale dont elle s'inspire, diffusent majoritairement du divertissement. Radio, cinéma, télévision, pour reprendre la distinction aristotélicienne du discours, s'engagent sur la voie du pathos et de l'éthos davantage sur sur le logos.

Les relations publiques généralisées, apparues selon Bernard Miège dans les années 1970, sont une autre forme de communication : la généralisation de l'emploi des TIC par les acteurs institutionnels, politiques, sociaux, culturels, économiques en est la cause primordiale.

28 Pailliant, Isabelle (sous la dir.) (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : Ellug.

Selon Lucien Sfez, c'est le statut du pouvoir qui est la cause de l'apparition et de la « décision » et de la « communication » (entre les années 1970 et 1990). Selon Sfez, le décideur rationnel libre et conscient n'existe pas et le pouvoir en soi est « émietté, fragile et menacé ». A l'instar de Lippmann ou de Dewey, Sfez ne se satisfait pas d'un tel postulat jugé par lui « archaïque » (Sfez, 1992). Il compare les schémas de la décision, de la représentation comme de la communication, et les juge identiques. Il nomme, et c'est ce terme qu'interroge Bernard Miège, *tautisme* (néologisme alliant « tautologie » et « autisme ») la dépendance de l'individu face aux TIC et l'incapacité de cet individu à exercer son pouvoir critique à l'égard des informations communiquées par celles-ci. Autrement dit, quand le pouvoir s'est trouvé affaibli par différentes crises (représentativité, légitimité), pour asseoir sa légitimité et son autorité, il se mute en « décision politique » afin de justifier rationnellement ses choix et convaincre simplement en affirmant qu'il a raison par le biais de la « communication ».

Cet aspect clairement négatif de la communication ne convient pas selon Dominique Wolton. En effet, celui-ci affirme qu'à travers la communication c'est une « véritable aspiration universelle liée à l'émancipation individuelle et à la démocratie » qui est à l'oeuvre²⁹. Nous avons là deux approches distinctes, et les deux semblent avoir des éléments de réponse. Etant donné le caractère singulier des think tanks, il ne faut négliger aucune piste afin de dégager du sens. Nous avons dans un premier temps une réflexion qui semble interroger la place du pouvoir en démocratie, lié à la délibération et à la représentativité mais en crise, *et* dans le processus délibératif *et* dans le processus représentatif. La solution semble être la substitution de la procédure démocratique par l'affirmation que celui qui détient l'information est le seul qui peut agir. Ainsi Sfez déclare : « Le pouvoir aux mains des technocrates est près du modèle pur de la décision, puisque le décideur, bien armé, peut trancher en connaissance de cause ». L'auteur ajoute : « les savants feraient de bons décideurs puisque leurs compétences et la neutralité scientifique garantissent le meilleur choix »³⁰. Mais Sfez, dans cette rhétorique, semble se leurrer : s'il critique l'existence du décideur rationnel libre, pourquoi ne critique-t-il pas l'objectivité scientifique et l'autodistanciation présumée du chercheur ? Dominique Wolton, quant à lui, semble s'accorder avec Habermas sur le principe de rationalité des citoyens dans l'espace public : influence, échanges, discussion sont la marque d'une société où la liberté de diffusion de l'information articule pour ainsi dire les idées et fait progresser et les individus et donc la société. Doit-on réduire ce débat à une divergence de vision macro/micro sociologique ? Nous reviendrons sur ce sujet. Revenons à la communication et plus précisément à la communication politique.

La naissance de la communication politique est à mettre en regard de la naissance de « l'opinion publique ». dans le premier modèle de communication, la presse d'opinion reflète une partie de l'opinion publique (d'abord contestataire sous le régime monarchique). Dans la presse publicitaire, déjà nous voyons que ce reflet semble biaisé par la nécessité de profit qui sous-tend la catégorie. Cependant, chaque journal ou publication devait certainement prétendre être, en fonction de la quantité de son lectorat, la représentation de l'opinion. En revanche, pour les deux derniers

29 Wolton, D. (2007) Sauver la communication. Paris : Flammarion.

30 Sfez, L. (1997). Critique de la décision. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.p. 31

modèles, la massification indique, semble-t-il, non plus la volonté de refléter une opinion, mais davantage de la former : c'est ce que l'on appelle la pop culture. La spécificité du dernier modèle, les relations publiques généralisées, indique encore un autre paradigme. Comme le souligne Bernard Miège, ce modèle cherche à « fabriquer de l'adhésion »³¹. Il y a une différence notable entre le mot « former » et « fabriquer ». Le mot « former » sous-entend selon nous l'existence préalable d'une matière qui n'a pas de forme, mais qui pré-existe à la mise en forme. A l'opposé, la fabrication est un assemblage de pièces diverses et éparées à partir d'un schéma pré-défini et abstrait (plan).

Cette fabrication et cette formalisation ont besoin de ce que l'on nomme en théorie de la communication un « feedback » (Wiener, Ashby, Watzlavick) : un retour sur le message envoyé et sur l'effet produit par ce même message. C'est ici qu'entrent en scène les sondages d'opinion.

Cette technique, originaire des Etats-Unis, doit sa paternité à Horace George Gallup (1939). Fervent partisan de la démocratie, Gallup considère que le rythme des élections (aux Etats-Unis en 1939) ne permet pas de trancher sur des décisions qui arrivent à brûle-pourpoint dans un monde de plus en plus rapide. Ainsi, il propose la technique du sondage afin de connaître l'opinion du peuple et permettre aux démocraties d'agir comme si elles étaient dirigées par un seul homme. Selon Gallup, l'ensemble des opinions individuelles forme a posteriori un « public rationnel »³². Ce public rationnel forme à lui seul une monade. Le public rationnel doit être constamment consulté par la voie d'enquête représentatives destinées à contrebalancer « l'influence des lobbies et des groupes de pression » qui, en lien direct avec le pouvoir, tentent de faire passer leurs intérêts privés pour des intérêts généraux.

Ainsi, affirme Gallup : « Je pense que nous serons d'accord pour considérer que dans un système politique où le gouvernement repose sur le consentement des gouvernés, il doit exister une communication permanente entre les représentants élus par le peuple et le peuple lui-même. »³³.

Gallup insiste sur le fait que procéder à des enquêtes représentatives, que l'on nomme désormais sondages d'opinion (*Polls*), est la perpétuation des « *town meeting* », autrement dit l'agora, l'espace public. On retrouve dans cet espace public la condition fondamentale, évoquée par Habermas, de rationalité.

Pour Bourdieu (1973), l'opinion publique « n'existe pas », elle est un *artefact construit dans une logique particulière* : « Le sondage d'opinion est, dans l'état actuel, un instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles »³⁴. La question de la compétence du citoyen dans différents domaines est à nouveau la clef de voûte du système représentatif. Eric Blondiaux semble se ranger aux côtés de Bourdieu et interroger la pertinence des

31 Chabat : 168

32 Gallup, George (1939) « Sondages d'opinion et démocratie », Extrait de *Public Opinion in a Democracy*, Stafford Little Lectures, Princeton University, 1939. in *Hermès, La Revue* 2001/3 (n° 31), pages 167 à 180. Traduit de l'anglais par Dominique Reynié.

33 ibid

34 <https://www.acrimed.org/L-opinion-publique-n-existe-pas>

sondages d'opinion publique, qui ne sont « ni à l'opinion éclairée de l'espace public habermassien ni à l'expression spontanée ou encadrée du nombre telle qu'elle peut se faire entendre dans la rue ou dans les organisations politiques »³⁵. Pour Blondiaux, la question du sondage d'opinion en France est indéfectiblement liée aux questionnements sur la démocratie et sur la science.

Le sondage comme « feedback » politique semble en partie être simplement un écho autonome construit afin de justifier dans l'espace public la prise de décisions politiques démocratiques *a posteriori*. L'idéal de l'opinion publique se heurte en réalité à une série de questionnements que soulève Blondiaux : le nombre (la représentativité de l'échantillon) ; la compétence (capacité à saisir les enjeux comme de présenter les problèmes de façon objective), la procédure (disposition du public) et l'autonomie (indépendance intellectuelle des sondés vis à vis du pouvoir). Comme en témoigne un article paru dans *La Lettre A* le 14 mars 2023, le pouvoir questionne par le biais de sondages non pas l'opinion publique au sens où l'entendait Gallup, mais plutôt au sens que dénonçait Bourdieu : « Le chef de l'Etat, qui a dépensé 325 000 euros pour sonder l'opinion en vue de sa réélection, s'est appuyé sur l'institut Ipsos pour tester différentes mesures envisagées dans son programme. »³⁶ Donc à savoir comme outil de feedback dans une visée politique (*artefact*) et non comme un moyen de réunir les fameux « town meeting », symboles idéaux de la démocratie anglo-saxonne.

Si nous considérons que dans l'ensemble, les sondages ne sont qu'une chambre d'écho de la communication politique, il faut désormais s'intéresser à cette notion.

Si l'approche sociologique de la communication politique s'est heurtée à des méfiances (Riutort, 2020), force est de constater que l'ensemble des institutions et des acteurs qui utilisent l'espace public font appel à la communication. Philippe Riutort distingue deux étapes dans l'approche de l'agir dans l'espace public : grandir la cause, s'allier le public.

Il s'agit, pour reformuler le propos du sociologue, d'occuper spatialement l'espace public et de fédérer le plus grand nombre (justification démocratique du nombre).

Nous emploierons pour qualifier son positionnement le triptyque *ethos/pathos/logos* enseigné par Aristote dans sa *Rhétorique*.

L'action dans l'espace public met l'énonciateur en position de juge vis-à-vis de la société et d'un problème lié à celle-ci. Selon Riutort, la capacité d'action dans l'espace public dépend tout d'abord d'une « montée en généralité » : cette montée en généralité n'est possible que si le discours prononcé par l'énonciateur est porté davantage sur l'*ethos* : comment en effet dénoncer une « injustice » ou un problème si l'on est partie prenante de l'injustice ou du problème ? Dans un célèbre texte sarcastique de Jonathan Swift, intitulé « Modeste Proposition », l'écrivain irlandais dénonce la misère de la population irlandaise placée sous le joug tyrannique des propriétaires anglais en proposant une forme de cannibalisme salvateur, tout en

35 Blondiaux Loïc. Ce que les sondages font à l'opinion publique. In: *Politix*, vol. 10, n°37, Premier trimestre 1997. Télévision et politique. pp. 117-136; doi : <https://doi.org/10.3406/polix.1997.1653>

36 https://www.lalettrea.fr/action-publique_partis-et-elections/2023/03/14/emmanuel-macron-accro-aux-sondages-pendant-la-presidentielle,109923349-eve?cxt=PUB&utm_source=LLA&utm_medium=email&utm_campaign=AUTO_EDIT_SOM&did=109904076

affirmant son désintéressement dans cette cause :

I profess, in the sincerity of my heart, that I have not the least personal interest in endeavoring to promote this necessary work, having no other motive than the public good of my country, by advancing our trade, providing for infants, relieving the poor, and giving some pleasure to the rich

C'est en partie la position de l'énonciateur, l'*ethos*, qui est à l'origine de la « montée en généralité » dans l'espace public. Comme l'explique Leclerc (1999), c'est grâce au capital symbolique que l'énonciateur culturel produit des discours « apodictiquement véridiques et fiables ». Nous rapprochons ici, cela semble aller de soi, la notion de capital symbolique avec la notion d'*ethos*.

Riutort mentionne ensuite la capacité du discours tenu à générer l'empathie du public et de mobiliser la presse. Selon le sociologue, les professionnels de la communication doivent « délaissier le strict registre de la raison »³⁷ pour entrer dans le *pathos*. C'est un nouveau coup de boutoir envers la rationalité supposée des citoyens : les professionnels de la communication politique, armés, grâce notamment à Edward Bernays, pour faire face à la concurrence de la publicité de l'espace public, adoptent des stratégies de communication proches de la publicité commerciale. Cette fusion des procédés économiques avec les procédés politiques est un phénomène apparu au XXe siècle.

Dans la communication politique, l'objectif est le même que dans la communication commerciale : convaincre par le discours et obtenir ce que Philippe Riutort nomme le « monopole d'interprétation ».

Gérard Leclerc, dans le chapitre V de sa « Société de communication », rapproche également les modes de production des énoncés : si le modèle politique de la communication est vertical (pouvoir, contrainte, domination) et le modèle économique de la communication horizontal (marché, laisser-faire, laisser-passer), il n'en reste pas moins que les deux modèles se cristallisent dans le triptyque production/circulation/consommation.

Conclusion

Le discours politique ne puise pas seulement dans sa forme aux réclames et aux stratégies de « storytelling » qui offrent un outil majeur sur la construction de référentiels symboliques. Il emprunte aussi au registre du scientifique. Expertise, technocratie, sont autant de tentatives de rationalisation du discours politique en vue de justifier la prise de décision.

Nous avons ainsi un nouveau paradigme qui se forme : d'une part, si dans l'espace public du XIXe siècle, on fait appel à la rationalité du public, c'est pour lui permettre de choisir parmi les différentes options qui s'offrent à lui la solution politique qui paraît la mieux adaptée au raisonnement qu'il a construit par l'agir communicationnel et la délibération. Parmi les différents problèmes qui lui sont présentés dans l'offre politique, c'est le public qui choisit. Par ce choix opéré dans

37 Riutort, Philippe (2007). *Sociologie de la communication politique*. Paris : La Découverte, 2023 : p.85

l'espace public, le public rend légitime l'autorité de l'élite politique et transfère momentanément ses compétences vers ses représentants. Dans un second temps, qui est le nôtre, c'est désormais un autre rapport à la rationalité et au public qui est à distinguer. Le public, en défiance vis-à-vis de l'élite politique, doit être convaincu que son transfert d'autorité et de compétences est légitime. De plus, ce même public est désormais privé de sa substantifique rationalité. C'est donc l'élite politique, par le biais du discours à la fois « commercial » et « scientifique » qui propose des constructions narratives sous la forme de décisions à un public disqualifié : « La construction de la causalité politique obéit donc à des lois en parties différentes de celles qui gouvernent la construction de la causalité scientifique »³⁸.

Bibliographie indicative

- Braud, P (1997). *La démocratie politique*. Paris : Seuil
- Boucher, S. & Royo, M. (2009) *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*. Paris : Le Félin.
- Cusset, F. (2008). *La décennie: Le grand cauchemar des années 1980*. Paris : La Découverte.
- Chevallier, J. (2004). *L'État post-moderne*. Lgdj.
- Dewey, J. (1927) *Le public et ses problèmes*. Paris Folio (2008)
- Donegani, J.-M. & Sadoun, M. (1994) *La démocratie imparfaite*. Paris : Folio
- Huyghe, François-bernard (2013). *Think tanks. Quand les idées changent vraiment le monde*. Paris : Vuibert.
- Leclerc, Gérard (1999). *La société de communication. Une approche sociologique et critique*. Paris : PUF.
- Manin, Bernard (1995) *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Champs essais (2012)
- Patard, M. (2014) *La démocratie entre expertise et influence*. Paris : Dalloz
- Pailliar, Isabelle (sous la dir.) (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : Ellug.
- Riutort, Philippe (2007). *Sociologie de la communication politique*. Paris : La Découverte, 2023
- Romano, J. (2015). « Des sciences sociales pour gouverner : François Furet, de la présidence de l'EHESS à la Fondation Saint-Simon (1977-1982) ». *Genèses*, 99, 113-130. <https://doi.org/10.3917/gen.099.0113>
- Rosanvallon, Pierre (2018). *Notre histoire intellectuelle et politique. 1968-2018*. Paris : Seuil.
- Sfez, L. (1997). *Critique de la décision*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.
- Wolton, D. (2007) *Sauver la communication*. Paris : Flammarion.

38 Braud, P (1997). *La démocratie politique*. Paris : Seuil, p.170

